CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39826** **VALABLE JUSQU'AU** **12/04/2027**

ÉDITÉ LE 10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/1994

Raison sociale : SAS MAUGET BERNARD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2025

Capital : 100 000

3 LES NAUVES
QUATER
33230 COUTRAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 39796006

Siret : 397 960 006 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7116402

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 133 111 753 U 001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 133 111 753 U 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 57 49 35 38 **Fax :**

Portable : 06 71 32 69 19

Responsabilité légale :
MAUGET BERNARD PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : bernardmauget@ent-mauget.com

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 474 253 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	12	13/04/2023
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	3	13/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/03/2026 16:58

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025